



Philippe BOMPART et Laurence DUPONT

Notaires Associés

19 Rue de Sablé
72140 SILLE LE GUILLAUME

Tel: 02.43.20.10.56
Fax: 02.43.20.01.46
philippe.bompart@notaires.fr
laurence.dupont@notaires.fr
Etude ouverte tous les jours sauf Samedi
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Bureau à Rouez en Champagne
Ouvert le Jeudi de 9h à 12h
Tel: 02.43.20.14.72

VENTE D'IMMEUBLE INDIVIDUEL

LISTE DES PIÈCES A COMMUNIQUER

Madame, Monsieur,

Vous envisagez de prendre rendez-vous avec notre office pour la signature d'un avant-contrat de vente. Afin de préparer au mieux ce rendez-vous, nous vous remercions de bien vouloir nous faire les pièces suivantes :

Par le vendeur et l'acquéreur :

- Copie de votre pièce d'identité (ou titre de résidence en France)
- Si vous êtes marié : livret de famille et, le cas échéant, copie de votre contrat de mariage
- Si vous êtes pacsé(e) : copie du contrat et de la déclaration faite au tribunal d'instance ou en mairie
- Adresses postales et mails, professions
- Provision sur frais à verser par l'ACQUEREUR 400 €
- RIB du vendeur et de l'acquéreur

Par le vendeur :

- Acte d'acquisition
- Prix de vente, si mobilier liste article par article
- Montant minimum du dépôt de garantie
- Titre(s) de propriété antérieur(s) qui seraient en votre possession
- Copie du dernier avis de taxes foncières
- Si le bien est hypothéqué, joindre le tableau d'amortissement du prêt en cours et les coordonnées de la banque à rembourser (n° du prêt – Agence)
- Assurance souscrite pour l'immeuble et les équipements
- Si le bien est loué, copie du bail en cours
- Si le bien a déjà été loué, dernier bail, copie de la lettre de congé du locataire ou du

S.C.P Philippe BOMPART et Laurence DUPONT
Société titulaire d'un Office Notarial à Sillé le Guillaume

propriétaire

- **Dossier de construction de l'immeuble et de tout agrandissement** : permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, procès-verbal de réception des travaux, certificat de conformité, assurance dommage-ouvrage, quittance de versement de la prime.
- **Déclaration de division et dossier complet remis par le géomètre (si division parcellaire)**
- **Liste des travaux effectués depuis moins de 10 ans affectant l'immeuble** (remettre les factures des entreprises et des matériaux faisant ressortir la TVA, le contrat d'assurance dommage)
- **Liste des travaux effectués par le vendeur lui même**
- **Copie des autorisations sollicitées et obtenues** (par ex : pour faire réaliser des travaux)
- **Dossier de diagnostics techniques comprenant :**
 - **Diagnostic amiante** sur les parties privatives et les parties communes (immeuble construit avant le 1er juillet 1997)
 - **Diagnostic plomb datant de moins d'un an** (immeuble construit avant le 1er janvier 1948)
 - **Etat parasitaire datant de moins de 6 mois à la date de la vente** (si arrêté préfectoral classant la commune comme infestée)
 - **Etat des risques naturels et technologiques datant de moins de 6 mois à la date de la vente**
 - **Diagnostic de performance énergétique** (si le bien est concerné)
 - **Diagnostic gaz** (si le bien est concerné)
 - **Diagnostic électricité** (si le bien est concerné)
 - **Attestations de compétence et d'assurance du diagnostiqueur**
- **Si assainissement individuel : rapport de contrôle de l'installation**
Dans certain cas - assainissement collectif : rapport de contrôle de l'installation - se rapprocher de la mairie.
- **Piscine : système de sécurisation**
- **En cas de plus-value :**
 - **Facture des diagnostics**
 - **Facture des frais d'acquisition**
 - **Facture de la commission d'agence**
 - **Facture des travaux** ainsi qu'il a été dit ci-dessus

• **Détecteur de fumée : oui -non**

• **Cheminée/insert/poêle : oui – non**

Si oui précisez le type, le nombre et la localisation :

.....
.....

Et fournir entretien de moins de 3 mois

- **Citerne Gaz** : oui – non enterrée : oui – non
Si oui fournir le contrat avec le fournisseur.
- **Chauffage fioul** : oui – non

Si oui fournir la facture d'entretien, la contenance de la cuve et son emplacement

.....
.....

• **Panneaux photovoltaïques** : oui – non

Si oui fournir le contrat et les autorisation administratives obtenues (déclaration préalable)

• **Conventions particulières** :

.....
.....

Si l'immeuble est en lotissement

• **Coordonnées de l'association syndicale du lotissement**

.....
.....

• **Cahier des charges et statuts de l'association gestionnaire**

• **Copie des trois derniers procès-verbaux de l'association**